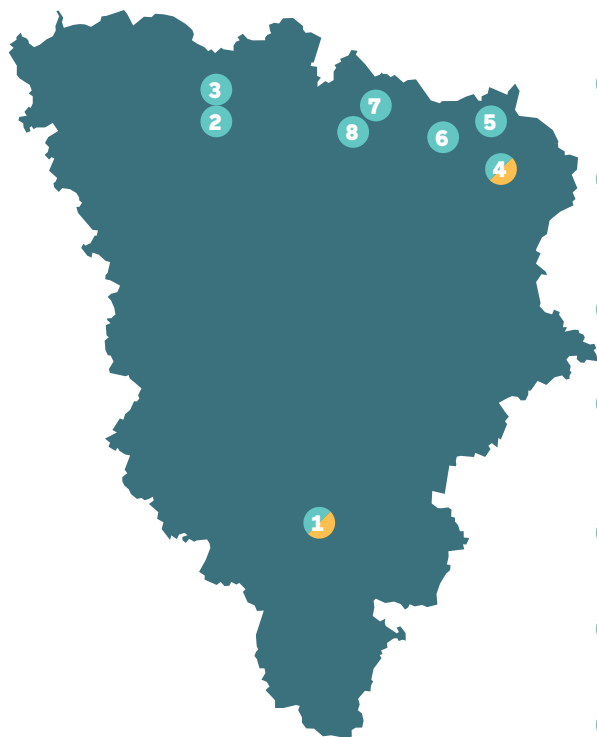


Une initiative du Département, un projet territorial de santé

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 une expérimentation unique en France avec le déploiement progressif de 50 cabines de télémedecine. Où les trouver ? Dans les services médico-sociaux du Département, dans le Bus santé itinérant ou dans des lieux partenaires.

Huit cabines de télémedecine sont d'ores et déjà installées dans les Yvelines :



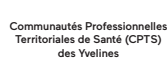
- 1 26 rue Pasteur
78120 Rambouillet
- 2 12b rue des Merisiers
78711 Mantes-la-Ville
- 3 8 quater av. de la Division
du Général Leclerc
78200 Mantes-la-Jolie
- 4 9 rue Armagis
78100 Saint-Germain-en-Laye
- 5 1 rue de Pologne
78700 Conflans-Sainte-
Honorine
- 6 2 mail du Coteau
78570 Chanteloup-les-Vignes
- 7 3 quai Albert 1^{er}
78250 Meulan-en-Yvelines
- 8 42 avenue Paul Raoul
78130 Les Mureaux

○ Secteur d'Action Sociale

○ Centre de PMI

+ d'infos sur www.yvelines-telemedecine.fr

En collaboration avec :



En cas de difficulté sur le site, contactez le
01 70 81 49 46 (prix d'un appel local).



Yvelines
Le Département



**LE DÉPARTEMENT
DES YVELINES
PREND SOIN
DE VOUS !**



RDV sur
www.yvelines-telemedecine.fr

Votre médecin traitant n'est pas disponible ?

**Consultez un médecin dans une
cabine de télémedecine**



Votre médecin traitant n'est pas disponible ? Vous pouvez consulter un médecin à distance pour une prise en charge ponctuelle dans une cabine de télémedecine*. Cette démarche doit s'inscrire dans un parcours de soins coordonnés.

La télémedecine, c'est quoi ?



Une consultation médicale vidéo entre un patient et un médecin



Des dispositifs médicaux certifiés** utilisés à distance (tensiomètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope, etc)



Un local insonorisé pour respecter la confidentialité



Des données de santé protégées***



Un acte reconnu et remboursé par la Sécurité sociale

* La cabine de télémedecine, Consult Station®, est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation.

** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

*** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) localisé en France.



Comment prendre RDV ?

1/ Avant le RDV :



- 1 Allez sur www.yvelines-telemedecine.fr pour obtenir toutes les informations nécessaires pour créer votre compte, rechercher la cabine la plus proche et réserver le créneau de votre choix.



- 2 Le RDV est confirmé par e-mail et sms.

- 3 Un sms de rappel est envoyé 2h avant le RDV.

2/ Pendant le RDV :



- 1 Installez-vous dans la cabine muni de votre carte vitale.



- 2 Le médecin téléconsultant vous guide dans l'utilisation des appareils connectés pendant la consultation.



- 3 Récupérez votre bilan de consultation et, si nécessaire, votre ordonnance. Un compte-rendu peut être envoyé à votre médecin traitant.



- 4 Vos documents sont conservés sur votre espace patient sécurisé. N'hésitez pas à les communiquer à votre médecin traitant.

En cas de difficulté sur le site, contactez le **01 70 81 49 46** (prix d'un appel local).